



ATTESTATION DE SUIVI DES AVANCÉES DANS NOTRE POLITIQUE ACCESSIBILITÉ

Par la présente, l'organisme **Agence Mélanie CORDIER** atteste être engagé dans une démarche de progrès continu de son accessibilité et avoir effectué en date du **31/07/2024** un auto-positionnement dont l'avancement se décompose de la manière suivante :

	DATE	AVANCEMENT
ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS	31/07/2024	69 %
1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous	31/07/2024	70 %
2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs	31/07/2024	90 %
3 - Dynamique de progrès continu	31/07/2024	90 %
4 - Accessibilité du bâti	31/07/2024	90 %
5 - Accessibilité numérique et pédagogique	31/07/2024	57 %
6 - Communication externe	31/07/2024	45 %
S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT	31/07/2024	53 %
7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap	31/07/2024	90 %
8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant	31/07/2024	70 %
9 - Mise en place & suivi des adaptations	31/07/2024	80 %
10 - Bilan du parcours	10/05/2023	0 %
11 - Suivi post-formation	31/07/2024	30 %